



**HAL**  
open science

# Enquête sur le sentiment et l'engagement religieux de Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Enquête sur le sentiment et l'engagement religieux de Montaigne: Texte issu d'une communication présentée le 18 mars 2016 à l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, lors d'un cycle sur L'attachement religieux, dir. P. Barros et C. Bernat.. Études Théologiques et Religieuses, 2022, 2 (97), pp.159-177. halshs-04532554

**HAL Id: halshs-04532554**

**<https://shs.hal.science/halshs-04532554>**

Submitted on 17 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Enquête sur le sentiment et l'engagement religieux de Montaigne

*Defienda me Dios de my*<sup>1</sup>

Montaigne a-t-il sa place dans un colloque sur « l'attachement religieux<sup>2</sup> » ? Plus d'un spécialiste ou lecteur actuel de son œuvre répondrait par la négative. Selon les aléas d'une critique particulièrement perméable aux idéologies et peu attentive aux anachronismes, l'auteur des *Essais* aura été, selon les époques, catholique par conservatisme, mais protestant de cœur, secrètement marrane en raison d'une ascendance juive supposée, mais jamais avérée, fidéiste bien avant que ce mot ne désigne une hérésie, militant de la Contre-Réforme, quelque peu bouddhiste, probablement agnostique, ou franchement athée, voire ennemi de toute religion, à commencer par la chrétienne, ou bien seulement indifférent, étranger à tout sentiment religieux, à toute foi, à toute ferveur<sup>3</sup>. Pascal, qui s'en est abondamment nourri, lui reprochait seulement d'être un chrétien bien tiède, confortablement installé sur le « mol oreiller du doute ». Si tel était mon avis, je ne me risquerais pas à exposer ce qui me semble témoigner d'un tel « attachement » dans une œuvre qui s'offre toujours à de nouvelles explorations, parfois au détriment de ce qu'on considérerait soi-même comme désormais acquis.

## Attachement et mise à distance dans les *Essais*

On ne rencontre aucune occurrence du substantif « attachement » dans les trois livres des *Essais* que Montaigne a rédigés, repris et amplifiés entre 1572 environ et 1592, année de sa mort : vingt ans d'un unique livre, dicté et écrit par intermittence, conçu comme « un registre de durée<sup>4</sup> ». On trouve deux fois le nom « attache », mais surtout le verbe « attacher », plus

---

<sup>1</sup> « Ce mot Espagnol me plaît à plusieurs visages », ajoute Montaigne dans *Les Essais*, tels qu'édités par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, livre III, chap. 13, p. 1135. Établi à partir de l'édition posthume de Marie de Gournay (Paris, Abel L'Angelier, 1595), ce texte diffère en plusieurs lieux de celui des éditions issues de l'Exemplaire de Bordeaux (désormais EB), cet exemplaire de l'édition de 1588 que Montaigne a corrigé et copieusement amplifié de 1588 à 1592, année de sa mort. Toutes les citations du présent article proviennent de cette nouvelle édition de la Pléiade. Quelques mots obsolètes ou équivoques sont expliqués par des synonymes entre crochets droits.

<sup>2</sup> Cette étude est issue d'une communication présentée le 18 mars 2016 à l'université Paul Valéry dans le cadre du cycle de recherches sur le thème de *L'attachement religieux. Exercices de la foi, engagement spirituel et résignation en Europe moderne* dirigé entre 2016 et 2018 par Paula Barros (université Paul Valéry, Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge classique et les Lumières, UMR 5186) et Chrystel Bernat (IPT Montpellier, Laboratoire d'études sur les monothéismes, UMR 8584 CNRS-EPHE PSL). Avec leur autorisation, le présent article est directement issu de ma communication d'alors.

<sup>3</sup> « Thèse sans objet », écrivait Sainte-Beuve à propos d'un ouvrage de son temps sur « Le christianisme de Montaigne » ! Pour s'en tenir à ce seul exemple d'une littérature secondaire innombrable sur *La question de Dieu* chez Montaigne (titre du *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* 33-34, 1993/2)... Au reste Dieu est-il vraiment une « question » pour Montaigne ?

<sup>4</sup> *Les Essais*, II, 18, p. 704. En même page, l'auteur écrit : « Ay-je perdu mon temps, de m'estre rendu compte de moy, si continuellement ; si curieusement [soigneusement] ? Car ceux qui se repassent par fantasie seulement, et

d'une centaine de fois. La plupart du temps avec un sens concret : ce qui est attaché, c'est par exemple une médaille, ou bien des caleçons, des cymbales, une odeur, un bœuf, un prisonnier, un condamné à mort. Plusieurs sens figurés proviennent en droite ligne de ce sens originel : pour parler du nom de famille ou du surnom accolé à celui de tel ou tel individu, d'une succession généalogique, d'un enchaînement logique qui prétend appréhender jusqu'à Dieu même<sup>5</sup>, d'une suite d'actions que l'historien pense pouvoir relier, du développement philosophique d'une idée à l'aide d'exemples ou de citations, mais aussi, en un sens psychologique et moral, de l'obstination à maintenir une opinion, de l'attention ou affection excessive accordée à une personne ou à une tâche.

Montaigne manifeste une même réticence envers l'attachement et l'engagement, qu'il ne distingue d'ailleurs pas nettement : « J'ay la veüe clere : mais je l'attache à peu d'objects : Je m'engage difficilement<sup>6</sup>. » Il les évite autant que possible : « Aux affections qui me distraient de moy, et attachent ailleurs, à celles la certes m'oppose-je de toute ma force<sup>7</sup>. » Il en fait même un principe applicable à tous ceux qui, redoutant la passion aliénante, recherchent l'*autarkeia* de l'antique sagesse : « Desprenons-nous de toutes les liaisons qui nous attachent à autruy<sup>8</sup>. » Et ce détachement volontaire, il l'exerce d'abord sur lui-même : « Je ne m'ayme pas si indiscretement, et ne suis si attaché et meslé à moy, que je ne me puisse distinguer et considerer à quartier [à distance] : comme un voysin, comme un arbre<sup>9</sup>. » L'idéal serait-il donc, pour l'écrivain-philosophe, un regard sur le monde et sur soi aussi objectif que possible, distancié, détaché, dépourvu de tout affect ?

Il est pourtant à ses yeux des « objects » qui méritent qu'on aille même au-delà de l'attachement. Particulièrement intéressante est à cet égard la tripartition au centre de laquelle se trouve le mot qui nous occupe : « Nous empeschons la prise et la serre de l'ame, à luy donner tant de choses à saisir. Les unes, il les luy faut seulement presenter, les autres attacher, les autres incorporer<sup>10</sup>. » L'attachement, en d'autres termes, c'est trop ou pas assez, tout dépend de l'objet auquel on s'attache. Quand on est trop attaché à ce qui ne le mérite pas, l'écriture d'essai pratiquée par Montaigne a comme heureux effet de dénouer ce lien et de ramener l'attachement à une simple présentation des faits, placés à bonne distance (notre homme a été juge quatorze ans). Ainsi des offices auxquels on se doit par obligation, par exemple la charge de maire de Bordeaux, exercée durant quatre ans : « Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires estrangeres, j'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye ; de m'en charger, non de les incorporer : de m'en soigner [occuper], ouy ; de m'en passionner, nullement : j'y regarde, mais je ne les couve point<sup>11</sup>. »

Foie, poumon, couver, incorporer : quand l'attachement va jusqu'à la consécration altruiste et l'oubli de soi, les mots du corps s'imposent sous la plume de Montaigne. Toute la question est de savoir quels sont les objets qui mériteraient, plus que l'attachement, l'incorporation, au

---

par langue, quelque heure, ne s'examinent pas si primement, ny ne se penetrent, comme celuy, qui en fait son estude, son ouvrage, et son mestier : qui s'engage à un registre de durée, de toute sa foy, de toute sa force. »

<sup>5</sup> Cette « présomption » ou prétention à rendre raison du divin est proprement irrégulière pour Montaigne.

<sup>6</sup> *Ibid.*, III, 10, p. 1048.

<sup>7</sup> *Ibid.*, même page.

<sup>8</sup> *Ibid.*, I, 38 (39), p. 244. Ici et désormais, le numéro de chapitre du Livre I dans les éditions issues d'EB est indiqué entre parenthèses après celui des éditions conformes au texte posthume de 1595.

<sup>9</sup> *Ibid.*, III, 8, p. 988.

<sup>10</sup> *Ibid.*, III, 10, p. 1054.

<sup>11</sup> *Ibid.*, III, 10, p. 1049.

point d'envisager, en termes physiologiques, leur digestion. Seuls, peut-être, les articles de foi... C'est en tout cas ce qu'on peut induire de cette réplique sans appel à Platon réjouit de ce qu'un athée se mette à croire en Dieu par calcul ou par peur à l'approche de la mort : « Autre chose est un *dogme* sérieusement digéré, autre chose ces impressions superficielles<sup>12</sup>. » Ce dogme-là est beaucoup plus qu'une opinion, fût-elle de philosophe<sup>13</sup>. Livre délibérément profane, les *Essais* ne traitent toutefois pas de son contenu, à l'évidence religieux. Même s'il arrive à leur auteur de faire allusion à des « articles » controversés de la doctrine chrétienne, il n'en débat pas, du moins ici, mais il blâme ceux qui, parmi les catholiques, font à leur propos des concessions à l'adversaire pour ne pas avoir saisi leur importance<sup>14</sup>.

Dans un ajout capital au chapitre « Des prières », il précise au demeurant que son livre n'a pas pour vocation de dire ce qu'il en est de sa foi, mais seulement de ses pensées « ondoyantes et diverses » (changeantes et contradictoires), « irrésolues » donc non conclusives, « enquerantes » et nullement « cathédrales », tout humaines et par conséquent fluctuantes, bref de passage et à l'essai :

Je propose les fantasmes humaines et miennes, simplement comme humaines fantasmes, et séparément considérées : non comme arrêtées et réglées par l'ordonnance céleste, incapable de doute et d'altercation. Matière d'opinion, non matière de foi. Ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu, d'une façon laïque, non clericale : mais toujours tres-religieuse<sup>15</sup>.

Outre qu'elle fixe, quoique un peu tard, le statut des *Essais* comme entreprise non-théologique (y compris quand elle traite de religion), cette règle est de toute première importance pour le sujet qui nous occupe. Elle invite en tout cas à scruter aussi les données biographiques dont nous disposons pour y glaner quelques informations sur l'appartenance religieuse dont Montaigne fait état, en plein accord avec ce que ses contemporains ont pu savoir et dire de lui.

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 467.

<sup>13</sup> Voir Alain Legros, « Qu'est-ce qu'un “dogme” pour Montaigne ? », dans Rui Bertrand Romão (éd.), *O Cepticismo e Montaigne*, Universidade da Beira Interior, 2003, p. 59-82.

<sup>14</sup> Cf. *ibid.*, I, 27 (28), p. 188-189 : « ce qui me semble apporter autant de désordre en nos consciences en ces troubles où nous sommes, de la Religion, c'est cette dispensation que les Catholiques font de leur créance. Il leur semble faire bien les modérer et les entendre, quand ils quittent aux adversaires aucuns [certains] articles de ceux qui sont en débat. Mais outre ce, qu'ils ne voyent pas quel avantage c'est à celui qui vous charge, de commencer à lui céder, et vous tirer arrière, et combien cela l'anime à poursuivre sa pointe : ces articles là qu'ils choisissent pour les plus légers, sont aucunes fois [parfois] tres-importans. Ou il faut se soumettre du tout à l'autorité de nostre police ecclésiastique, ou du tout s'en dispenser : Ce n'est pas à nous à établir la part que nous lui devons d'obéissance. Et d'avantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon choix et triage particulier, mettant à nonchaloir certains points de l'observance de nostre Eglise, qui semblent avoir un visage ou plus vain, ou plus étrange, venant à en communiquer aux hommes sçavans, j'ay trouvé que ces choses là ont un fondement massif et tressolide : et que ce n'est que bestise et ignorance, qui nous fait les recevoir avec moindre révérence que le reste. » La controverse religieuse est un duel à l'épée (« pointe », « charger », « tirer arrière ») ; l'humble soumission à la doctrine officielle de l'Eglise est préférable au libre examen (« triage particulier »).

<sup>15</sup> *Ibid.*, I, 56, p. 341. « Laïque », « laïc » ou frère « lai » est, dans un monastère, le religieux qui, souvent issu du peuple (grec *laos*), mais aussi quelquefois par choix, n'a pas reçu l'instruction théologique en latin qui lui permettrait de devenir prêtre ou « clerc ».

## L'engagement catholique et royal de Montaigne

Il est, dit l'auteur, des circonstances où le gentilhomme doit prendre parti : « De se tenir chancelant et mestis [neutre], de tenir son affection immobile, et sans inclination aux troubles de son pays, et en une division publique [guerre civile], je ne le trouve ny beau, ny honneste<sup>16</sup>. » Montaigne met alors son action (et non son livre) au service du « bon party », c'est-à-dire, aux yeux de ce loyaliste, le parti catholique et royal<sup>17</sup>. Cette « inclination » de devoir et de cœur, sans faille ni hésitation, n'a toutefois rien d'une exaltation : « Je suivray le bon party jusques au feu, mais exclusivement si je puis : Que Montaigne s'engouffre quant et [avec] la ruyne publique, si besoing est : mais s'il n'est pas besoing, je sçauray bon gré à la fortune qu'il se sauve : et autant que mon devoir me donne de corde, je l'employe à sa conservation<sup>18</sup>. » Si ce cheval est attaché, c'est à une longe de belle longueur... « Je ne veux pas, qu'on refuse aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les parolles, et la sueur, et le sang au besoing [...]»<sup>19</sup>. Mais c'est par emprunt et accidentalement ; l'esprit se tenant tousjours en repos et en santé : non pas sans action, mais sans vexation [blessure], sans passion<sup>20</sup>. »

Pour s'en tenir au versant religieux de cet engagement, un certain nombre de déclarations et d'actes attestent le catholicisme de Montaigne, à commencer par cette profession de foi qu'il place au début du chapitre « Des prieres », lieu où il se permet d'exposer des vues personnelles sur un sujet en principe réservé<sup>21</sup> : « Esgalement m'en sera acceptable et utile la condamnation, comme l'approbation, tenant pour absurde et impie, si rien [quelque chose] se rencontre ignoramment ou inadvertamment couché en cette rapsodie [ces mélanges] contraire aux saintes resolutions et prescriptions de l'Église Catholique Apostolique et Romaine, en laquelle je meurs, et en laquelle je suis nay<sup>22</sup>. » La formule ternaire est conforme à celle que le pape Pie IV avait imposée en 1564. Deux ans plus tôt, le 12 juin 1562, Montaigne avait déjà, en face d'un tableau de la Passion, prêté serment de fidélité à la religion catholique en ces termes devant le Parlement de Paris.

Parmi d'autres indices, on peut faire figurer ce que nous apprend son *Journal de Voyage* en Allemagne, Suisse et Italie, effectué en 1580-1581 : ses prises de position, lors de conversations avec des luthériens en Suisse, sur divers sujets théologiques et liturgiques en débat (présence eucharistique, images, croix), sa fréquentation de savants jésuites et d'ignorants jésuates (par vocation)<sup>23</sup>, son goût prononcé pour les prédications de Carême, à Rome où lors de la semaine sainte il ne manque pas de « faire les sept eglises », l'offrande d'un tableau à la Vierge de la *Santa Casa* à Lorette où il fait ses Pâques<sup>24</sup>. L'auteur des *Essais*

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, III, 1, p. 832.

<sup>17</sup> Voir A. Legros, « Montaigne, son livre et son roi », *Studi Francesi* 122/2, 1997, p. 259-274.

<sup>18</sup> *Les Essais*, III, 1, p. 832.

<sup>19</sup> Par exemple pour ses amis ou pour sa patrie, disent en ce lieu deux vers latins.

<sup>20</sup> *Ibid.*, III, 10, p. 1052.

<sup>21</sup> Voir *Montaigne, Essais*, I, 56, « Des prieres », Édition des sept premiers états du texte avec étude de genèse et commentaire par A. Legros, Genève, Droz, 2003 ; *Id.* « Ce qui gênait Simon Goulart dans le chapitre "Des prieres" (Montaigne, *Essais*, I, 56) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 67/1, 2005, p. 79-91.

<sup>22</sup> *Les Essais*, I, 56, p. 335.

<sup>23</sup> Voir A. Legros, « Jésuites ou Jésuates ? Montaigne entre science et ignorance », *Montaigne Studies*, vol. 15, 2003, p. 131-146.

<sup>24</sup> *Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. François Rigolot, PUF, 1992, p. 33-46 (relation et description minutieuses du secrétaire, dont le maître a remarqué, dans une église luthérienne d'Augsbourg, qu'elle ressemblait à une salle de collège : « ny images, ny orgues, ny croix »), p. 120-121 (Rome en Carême), p. 138-141

se plaît, d'autre part, à rappeler que chez lui la cloche sonne toujours l'*Angelus* matin et soir dans une contrée pourtant toute gagnée à la Réforme et il évoque, certes avec humour, la figure de l'archange Saint-Michel terrassant le dragon, qu'on peut encore voir peint dans un enfeu de sa chapelle, au rez-de-chaussée de sa tour d'élection<sup>25</sup>. Au détour de telle ou telle phrase, on apprend aussi qu'il pratique le signe de croix, mais qu'il n'aime pas qu'on en fasse trois « au Benedicite, autant à Graces » (avant et après les repas), comme par magie quand un seul suffit à la dévotion ; et aussi qu'il fait maigre le vendredi, d'ailleurs sans grand mérite étant donné qu'il préfère le poisson à la viande ; et surtout qu'il aime à dire son « patenostre » (*Pater noster*), dont il fait un usage quotidien au coucher (trait en principe commun à tous les chrétiens)<sup>26</sup>. Dans une lettre tardive au roi Henri IV (1590), il signale qu'il a dû plus d'une fois confesser à son curé l'intérêt qu'il lui portait déjà quand il était, comme roi de Navarre, à la tête du parti huguenot<sup>27</sup>. Rappelons enfin que son inhumation au monastère des Feuillants, moines cénobites dont l'austérité d'une vie sans cesse communautaire l'impressionnait<sup>28</sup>, ne s'est vraisemblablement pas faite contre sa volonté<sup>29</sup>. Même s'il a des amis dans le camp adverse<sup>30</sup>, cette appartenance de Montaigne au camp catholique et royal est maintes fois rappelée dans son livre par le possessif pluriel de la première personne : « nostre party », « nostre office » (*i.e.* la messe), « les nostres », etc.

De cet engagement politico-religieux, on a d'ailleurs des preuves assurées dans les témoignages de deux ambassadeurs, celui d'Angleterre et celui d'Espagne, qui ont rapporté à leurs souverains respectifs et ennemis la visite, en février 1588, d'envoyés du roi de Navarre à

---

(description des lieux et du tableau de Lorette « à quatre figures d'argent attachées » par Montaigne lui-même : [elles] sont toutes de rang à genouils dans ce tableau, et la Nostre Dame en haut, au-devant ». Sur l'impression faite par les jésuites sur Montaigne, on peut lire A. Legros, « Montaigne et Maldonat », *Montaigne Studies*, 13, 2001, p. 65-98 ; *id.*, « Jésuites ou jésuites ? Montaigne entre science et ignorance », *Montaigne Studies* 15, 2003, p. 131-146. Plus tard, devenu maire de Bordeaux, il aura avec leur collègue des rapports plus conflictuels.

<sup>25</sup> Description des trois étages de la tour dans A. Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000. Sur la situation stratégique de la contrée où se trouve le château de Montaigne, voir Anne-Marie Cocula et A. Legros, *Montaigne aux champs*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2011, ainsi que A. Legros, « Montaigne “assis dans le moiau de tout le trouble des guerres civiles de France” », dans *Le bruit des armes. Mises en formes et désinformations en Europe pendant les guerres de Religion (1560-1610)*, éd. J. Foa et P.-A. Mellet, Paris, Champion, 2012, p. 77-88.

<sup>26</sup> *Les Essais*, I, 56, p. 337 ; III, 13, p. 1152 ; III, 9, p. 1015. Le chapitre « Des prières » (I, 56) était, dans la version originelle de 1580, un commentaire libre du *Pater*, cette prière « prescrite et dictée mot à mot par la bouche de Dieu », qui « dit tout ce qu'il faut », et qui « est trespropre à toutes occasions ». Voir A. LEGROS, *Montaigne, Essais, I, 56, op. cit.*, p. 25-30 ; *id.*, « La “bouche” et la “main” de Dieu dans les *Essais* », in Philippe Desan (éd.), *Montaigne et la théologie*, Genève, Droz, p. 59-71.

<sup>27</sup> A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Éditions classiques Garnier, 2010, p. 716-721.

<sup>28</sup> *Les Essais*, III, 3, p. 871 : « Je n'ay rien jugé de si rude en l'austerité de vie, que nos religieux affectent [recherchent], que ce que je voy en quelqu'une de leurs compagnies, avoir pour regle une perpetuelle société de lieu : et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit. Et trouve aucunement [un peu] plus supportable, d'estre tousjours seul, que ne le pouvoir jamais estre. » Mais il dit ailleurs, cette fois en les nommant, qu'il « [s]'imagine tres bien en leur place »...

<sup>29</sup> Sur les deux belles inscriptions grecque et latine de son tombeau, voir A. Legros, « Deux épitaphes pour un tombeau », *Nouveau Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* 2, p. 391-400. L'une d'elles le loue d'avoir mis la pensée sceptique au service de la foi chrétienne. Sur le scepticisme chrétien, voir A. Legros, « La dédicace de l'*Adversus Mathematicos* au cardinal de Lorraine, ou du bon usage de Sextus Empiricus selon Gentian Hervet et Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* 15-16, 1999, p. 51-72 ; *id.*, « Colloque pour voix sceptiques et parole(s) divine(s) entre librairie et “Apologie” », in *L'Écriture du scepticisme chez Montaigne*, actes publiés par M.-L. Demonet et A. Legros, 2004, p. 39-62.

<sup>30</sup> Pour actualisation, voir Arlette Jouanna, « Avoir des amis chez l'ennemi intérieur. Montaigne au risque de la trahison », in Th. Gontier, E. Ferrari et N. Panichi (éds), *Montaigne, penser en temps de guerres de Religion*, Paris, Classiques Garnier 2022, p. 117-126.

la Cour de France. Du sieur de Montaigne qui était à la tête de cette délégation protestante, l'un et l'autre signalent, étonnés, qu'il s'agit d'un « gentilhomme catholique », au grand dam des partisans et corréligionnaires du Béarnais qui n'ont pas eu vent de cette mission et en craignent les effets<sup>31</sup>. L'homme n'était-il pas ami de la comtesse de Guiche (ou Guissen), cette veuve catholique surnommée la « belle Corisande » d'Andoins, dont Navarre est alors épris et qui pourrait bien l'amener à changer de religion ? Ce à quoi Montaigne lui-même l'incite, mais il mourra avant cette sixième et dernière conversion d'un souverain qui avait été ballotté depuis l'enfance d'une religion à l'autre.

## Reproches aux protestants

Montaigne n'est pas tendre avec les protestants. Tous les « troubles » qui déchirent et « desmembrent » le royaume de France leur sont imputables pour avoir lancé « la plus quereleuse reformation theologienne, dequoy le monde se soit desjeuné il y a long temps<sup>32</sup>. » Non pas que les exactions des huguenots soient pires que celles du camp adverse, au contraire (et Montaigne insiste sur ce point : les ligueurs se sont montrés depuis « plus vicieux » et plus cruels encore<sup>33</sup>), mais ce sont eux qui ont commencé : « Je suis desgousté de la nouveleté, quelque visage qu'elle porte, et ay raison, car j'en ay veu des effets tres-dommageables. Celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploicté : mais on peut dire avec apparence, que par accident, elle a tout produit et engendré ; voire et les maux et ruines, qui se font depuis sans elle, et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez<sup>34</sup>. » Le réquisitoire anti-protestant est sans appel.<sup>35</sup>

D'autres déclarations tout aussi énergiques abordent plus nettement la critique religieuse de certains points forts de la Réforme, comme la pratique du libre examen (mieux vaut l'obéissance que ce « triage particulier », qui conduit à « l'execrable atheïsme »), la traduction de la Bible en langue vernaculaire (qui contrôlera sa qualité en basque ou en bas-breton ?), l'usage du slogan de la liberté de conscience, cette habile « recette » dont s'est déjà servi Julien dit l'Apostat pour ébranler la Chrétienté naissante, les prétentions de tous au sacerdoce universel, l'intellectualisation du culte aux dépens de l'émotion<sup>36</sup>. Pour s'en tenir à ce dernier point, Montaigne reproche aux tenants de la « religion pretendue reformée<sup>37</sup> », qu'il reçoit

---

<sup>31</sup> Voir Donald Frame, *Montaigne. Une vie, une œuvre. 1533-1592*, Paris, H. Champion, 1994, p. 294-295.

<sup>32</sup> *Les Essais*, III, 9, p. 989.

<sup>33</sup> Il ne parle cependant explicitement nulle part de la Saint-Barthélemy, et sur l'*Éphéméride* de Michael Beuther (*Ephemeris historica*, Paris, Granjon, 1551) où il a consigné plusieurs événements relatifs à sa carrière, à sa famille, à sa seigneurie et au royaume, la page du 24 août est vierge, comme le sont d'ailleurs tous les exemplaires annotés de cet ouvrage que j'ai examinés... Pour actualisation, voir A. Legros, « Montaigne, son *Éphéméride* et la Saint-Barthélemy. Réflexions autour d'un silence », in E. Ferrari, Th. Guerrier et N. Panichi (dir.), *Montaigne, penser en temps de guerres de Religion*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 85-100.

<sup>34</sup> *Les Essais*, I, 22 (23), p. 123.

<sup>35</sup> Sur son *Éphéméride*, *op. cit.*, à la page du 10 juillet [1588], Montaigne dit comment il a été incarcéré à la Bastille sur l'insinuation du duc d'Elbeuf, l'un des chefs de la Ligue, puis libéré sur les instances de la reine mère Catherine de Médicis et sur l'ordre exprès du duc de Guise, alors maître de Paris (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/documents/beuther/>).

<sup>36</sup> *Les Essais*, I, 27 (28), p. 188-189 ; II, 12, p. 459 ; I, 56, p. 340 ; I, 56, p. 339 ; II, 20, p. 710 ; II, 12, p. 542.

<sup>37</sup> II, 32, 757 : « Quant à Seneque, parmy-une miliasse de petits livrets, que ceux de la Religion pretendue reformée font courir pour la deffence de leur cause, qui partent par fois de bonne main, et qu'il est grand dommage n'estre embeesoignée à meilleur subject, j'en ay veu autres fois [...] ». *A contrario*, il déplore que le *Discours de la servitude volontaire* de son ami La Boétie ait été mêlé (par Simon Goulart, dans les *Memoires de*

néanmoins chez lui à l'occasion (voire du plus haut rang : en décembre 1584, le roi de Navarre et sa suite : le prince de Condé, Rohan, Turenne, le futur Sully, etc.), avec qui il entretient une correspondance (Duplessis-Mornay) et dont il admire certaines figures fortes (La Noue, grand capitaine huguenot) et loue certaines pratiques (la confession publique, l'interdiction de galvauder le nom de Dieu)<sup>38</sup>, c'est en somme de désincarner la religion chrétienne, à l'instar du vieux roi Numa qui entreprit d'« attacher la devotion de son peuple à une religion purement mentale, sans objet prefix, et sans meslange materiel<sup>39</sup> ». La suite explicite ce grief anti-iconoclaste :

L'esprit humain ne se sçauroit maintenir vaguant en cet infini de pensées informes : il les luy faut compiler à certaine image à son modèle. La majesté divine s'est ainsi pour nous aucunement [quelque peu] laissé circonscrire aux limites corporels : Ses sacrements supernaturels et celestes, ont des signes de nostre terrestre condition : Son adoration s'exprime par offices et paroles sensibles : car c'est l'homme, qui croit et qui prie. Je laisse à part les autres arguments qui s'employent à ce subject. Mais à peine me feroit on accroire, que la veuë [vue] de noz crucifix, et peinture de ce piteux [désolant] supplice, que les ornements et mouvements ceremonieux de noz Eglises, que les voix accomodées à la devotion de nostre pensée, et ceste esmotion des sens n'eschauffent l'ame des peuples, d'une passion religieuse, de tres-utile effect<sup>40</sup>.

Pour ne pas trop s'aventurer sur le terrain théologique, qu'il n'estime pas de son ressort (au rebours de ses adversaires), Montaigne s'en tient au versant humain de la dévotion, un peu à la manière de nos modernes anthropologues. On peut néanmoins entrevoir dans cette évocation quelque chose de sa propre sensibilité ou religiosité.

En étudiant la traduction de la *Theologia naturalis* de Raymond Sebond par Montaigne, ouvrage d'un millier de pages publié en 1569, Mireille Habert a pu constater, contre une certaine *doxa* critique, que le traducteur amplifiait volontiers tous les passages où il était question de la Passion du Christ<sup>41</sup>. Même si l'auteur des *Essais* avoue son manque d'appétence pour les processions de flagellants dont son époque est friande (et jusqu'au roi

---

*l'estat de la France sous Charles neufiesme*) à des écrits de la propagande protestante : « Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis dédit de le loger icy. »

<sup>38</sup> Dans *Les Essais*, II, 17, p. 701 : « Comme aussi, la constante bonté, douceur de mœurs, et facilité consciencieuse de Monsieur de la Nouë, en une telle injustice de parts armées (vraye escholle de trahison, d'inhumanité, et de brigandage) où tousjours il s'est nourry, grand homme de guerre, et tres-experimenté. » *Ibid.*, III, 5, p. 888 : « En faveur des Huguenots, qui accusent nostre confession auriculaire et privee, je me confesse en publiq, religieusement et purement. » Cf. *ibid.*, III, 2, p. 846 : « Excusons icy ce que je dy souvent, que je me repens rarement, et que ma conscience se contente de soy : non comme de la conscience d'un Ange, ou d'un cheval, mais comme de la conscience d'un homme. » Rarement, et non jamais, comme on le dit trop souvent. Plus d'exigence morale ici que de désinvolture...

<sup>39</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 542. Sur le rôle joué en 1563 à Saintes contre les iconoclastes par le conseiller Michel de Montaigne, voir pour actualisation George Hoffmann, « A Judge That Never Was Montaigne on the First Extraordinary Chamber », in J. Balsamo et Amy Graves (éds), *Global Montaigne. Mélanges en l'honneur de Philippe Desan*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 15-28.

<sup>40</sup> *Ibid.*, même page.

<sup>41</sup> Selon Mireille Habert, *Montaigne traducteur de la Théologie naturelle*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 239 *sqq*, soucieux de « faire éprouver » plutôt que de « raisonner », le traducteur a voulu « susciter dans l'âme l'horreur envers la faute des hommes et la compassion à l'égard des souffrances du Christ ».

Henri III lui-même !), une telle propension au pathétique concorde bien avec la précédente déclaration. Par souci de pureté et de rigueur, la « nouvelle religion » oublierait donc que la foi s'adresse à l'homme tout entier, esprit et corps, et que les « communes ames » s'y acheminent le plus souvent, sans qu'on puisse le leur reprocher, par les sens et par l'émotion collective. Mi-interloqué mi-admiratif, le gentilhomme a ainsi noté dans son *Journal de voyage* (écrit privé, rappelons-le) tout ce qu'il avait pu observer à Rome lors de l'ostention du *Viso Santo* en la fête de sainte Véronique, qui avait, dit-on, essuyé le visage tuméfié de Jésus : « Ces jours se montre la Veronique qui est un visage ouvrageus, & de colur sombre et obscure, dans un carré come un grand miroir. [...] Il ne se voit rien aveq si grande reverance, le peuple prosterné à terre, la pluspart les larmes aus yeux, aveq des cris de commiseration<sup>42</sup>. »

De tels faits et propos ne suffisent pourtant pas à faire de Montaigne un écrivain militant de la Contre-Réforme. À Rome, au Sacré Palais, les dominicains chargés de la censure l'ont bien incité à « aider à l'Église par [s]on eloquence », mais il a conservé sa liberté d'auteur, par exemple en ne substituant jamais dans son livre le mot « providence » ou tel autre mot autorisé au mot « fortune » comme on le lui avait vivement recommandé<sup>43</sup>. Ce gentilhomme catholique est un penseur libre à défaut d'être un libre penseur à l'aune de notre temps. Est-il pour autant « nicodémite », autrement dit catholique d'apparence, mû par la peur ou l'ambition, comme semblent le lui avoir reproché ses amis protestants ? Il se récrie :

Que l'imagination me sembloit fantastique, de ceux qui ces années passées, avoient en usage de reprocher tout chascun, en qui il reluisoit quelque clarté d'esprit, professant la religion Catholique, que c'estoit à feinte : et tenoient mesme, pour luy faire honneur, quoy qu'il dist [dît] par apparence [sérieusement], qu'il ne pouvoit faillir au dedans, d'avoir sa creance reformée à leur pied. Facheuse maladie, de se croire si fort, qu'on se persuade, qu'il ne se puisse croire au contraire : Et plus facheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit, qu'il prefere je ne sçay quelle disparité de fortune presente, aux esperances et menaces de la vie eternelle ! Ils m'en peuvent croire : Si rien eust deu tenter ma jeunesse, l'ambition du hazard [le goût du risque] et difficulté, qui suivoient cette recente entreprinse, y eust [eût] eu bonne part<sup>44</sup>.

En d'autres termes, si Montaigne a été attiré en sa jeunesse par le caractère subversif et

---

<sup>42</sup> *Journal de voyage, op. cit.*, p. 122-124.

<sup>43</sup> Voir A. Legros, « Montaigne face à ses censeurs romains de 1581 (mise à jour) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 71/1, 2009, p. 7-33 ; *id.*, « Montaigne Between Fortune and Providence », in John D. Lyons et Kathleen Wine (éd.), *Chance, Literature, and Culture in Early Modern France*, Farnham-Burlington, Ashgate, 2009, p. 17-30. Par deux fois néanmoins, Montaigne parle de la Providence avec le langage de la foi : « si au lieu de la guerison, [Dieu] nous envoie la mort, ou l'empirement de nos maux : il le fait par les raisons de sa providence, qui regarde bien plus certainement ce qui nous est deu [dû], que nous ne pouvons faire : et le devons prendre en bonne part, comme d'une main tres-sage et tres-amie » (*Les Essais*, II, 12, p. 612) ; « C'est un effect de la providence divine, de permettre sa sainte Eglise estre agitée, comme nous la voyons de tant de troubles et d'orages, pour esveiller par ce contraste les ames pies, et les r'avoir de l'oisiveté et du sommeil, où les avoit plongeés une si longue tranquillité. Si nous contrepoisons la perte que nous avons faite, par le nombre de ceux qui se sont desvoyez, au gain qui nous vient pour nous estre remis en haleine, resuscité nostre zele et nos forces, à l'occasion de ce combat, je ne sçay si l'utilité ne surmonte point le dommage. » (*Ibid.*, II, 15, p. 653). Marquée au coin de la première personne du pluriel, cette dernière prise de position est méconnue de la plupart des critiques, qui préfèrent voir dans l'usage massif qu'il fait du mot « fortune » une forme obstinée de mécréance chez Montaigne.

<sup>44</sup> *Les Essais*, I, 56, p. 338.

aventureux de la Réforme, en particulier sous l'influence de Melancthon<sup>45</sup>, très apprécié au collège de Guyenne, il est resté fidèle à l'ancienne religion, catholique et romaine : « Ainsi me suis-je, par la grace de Dieu, conservé entier, sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes creances de nostre religion, au travers de tant de sectes et de divisions, que nostre siecle a produites<sup>46</sup>. »

Cette constance, ou pour mieux dire cette fidélité, Montaigne l'affirme d'autant plus que parmi ses amis et parents, plusieurs sont passés à la Réforme. Sa résistance à ce qu'il considère comme une innovation, séduisante, mais pernicieuse dans un domaine qui réclame plus que tout autre la stabilité, a été sans doute renforcée par sa position d'aîné, garant de la tradition familiale face aux positions adoptées par tel frère ou telle sœur<sup>47</sup>. Au-delà du contenu de ces déclarations, c'est leur tonalité qu'il faut interroger pour voir si on peut y trouver les indices d'un véritable attachement religieux chez Montaigne.

## Raillerie et indignation

La raillerie est l'un des traits par lesquels l'auteur des *Essais* manifeste son appartenance, comme par exemple quand il s'exclame, à propos de la Bible : « Plaisantes gents, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire ! » L'argument vient seulement ensuite : « Ne tient-il qu'aux mots, qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par escrit ? Diray-je plus ? Pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure, et remise toute en autrui, estoit bien plus salutaire et plus sçavante, que n'est cette science verbale, et vaine, nourrice de presumption et de temerité<sup>48</sup>. »

La même exclamation ironique<sup>49</sup> se retrouve dans un passage où brille de tous ses feux une déclaration fameuse qui, isolée à la façon d'une sentence, prête à contresens, au point qu'on y voit le plus souvent l'expression emblématique d'une sorte de dogme relativiste dont Montaigne serait le champion, alors qu'il déplore justement dans ces pages que ceux qui se disent chrétiens le soient, non par foi, mais par coutume : « Nous sommes Chrestiens à mesme tiltre que nous sommes ou Perigordins ou Alemans. Et ce que dit Plato, qu'il est peu d'hommes si fermes en l'atheïsme, qu'un danger pressant ne ramene à la recognoissance de la divine puissance : Ce rolle ne touche point un vray Chrestien : C'est à faire aux religions

---

<sup>45</sup> En marge de l'ouvrage d'un auteur qu'il tenait en haute estime (Lilio G. Gyraldus, *alias* Giraldi, *De deis gentium [...] Historia*, Bâle, Oporin, 1548), l'une des notes autographes de Montaigne renvoie à la *Physique* de Melancthon, chapitre « *de Deo* ». Voir à ce sujet A. LEGROS, « Le "Giraldus" de Montaigne et autres livres annotés de sa main », *Journal de la Renaissance* 1, 2001, p. 12-88.

<sup>46</sup> *Les Essais*, II, 12, p. 604.

<sup>47</sup> En 1949, lors de la canonisation de Jeanne de Lestonnac (1556-1640), fille d'un père catholique et d'une mère (sœur de Montaigne) protestante, on a évoqué le rôle qu'aurait joué Montaigne auprès d'elle pour qu'elle reste fidèle à la religion de son père. Mariée, mère, puis religieuse une fois veuve (comme la tourangelle, puis canadienne Marie Guyard de l'Incarnation, un peu plus tard), elle fonda en 1605 les Religieuses de Notre-Dame, vouées à l'éducation des jeunes filles, appelées communément Jésuitines en raison de la ressemblance de leur règle avec celle des Jésuites (D. Frame, *op. cit.*, p. 41-42).

<sup>48</sup> *Les Essais*, I, 56, p. 339.

<sup>49</sup> Cf. *Les Essais*, III, 11, p. 1072 : « Je vois ordinairement, que les hommes, aux faits qu'on leur propose, s'amusement plus volontiers à en chercher la raison, qu'à en chercher la verité : Ils passent par dessus les presuppositions, mais ils examinent curieusement les consequences. Ils laissent les choses, et courent aux causes. Plaisans causeurs. » C'est déjà le récit emblématique de la « dent d'or » de Fontenelle...

mortelles et humaines, d'estre receuës par une humaine conduite. Quelle foy doit ce estre, que la lascheté et la foiblesse de cœur plantent en nous et établissent ? Plaisante foy, qui ne croid ce qu'elle croid, que pour n'avoir le courage de le descroire<sup>50</sup> ! »

S'il est une pratique qui indigné ou insupporte Montaigne, sans doute aussi en raison des troubles qu'elle a fait naître (en 1558, la répression royale contre 400 huguenots chantant les Psaumes au Pré-aux-Clercs), c'est « l'usage promiscue, temeraire et indiscret des saintes et divines chansons, que le Saint Esprit a dicté en David » :

Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine, pour n'avoir autre usage que d'exercer les poulmons, et plaire à nos oreilles. C'est de la conscience qu'elle doit estre produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique parmy [s]es vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en jouë<sup>51</sup>.

La charge ne s'arrête pas là, car des Psaumes on passe à la Bible tout entière, toujours avec la même vigueur, voire la même véhémence :

Ny n'est certes raison de voir tracasser par une sale, et par une cuysine, le Saint livre des sacrez mysteres de nostre creance. C'estoyent autrefois mysteres, ce sont à present desduits et esbats. Ce n'est pas en passant, et tumultuairement, qu'il faut manier un estude si serieux et venerable. Ce doit estre une action destinée, et rassise, à laquelle on doit tousjours adjoûter cette preface de nostre office, *sursum corda*, et y apporter le corps mesme disposé en contenance, qui tesmoigne une particuliere attention et reverence<sup>52</sup>.

Nommée ici de façon fort révérentieuse pour bien montrer que le point de vue n'est pas celui d'un protestant, la Bible devrait donc être, du moins pour un laïc, réservée à des usages liturgiques. Quand il invite les fidèles à « élever les cœurs », le prêtre catholique leur impose le silence et l'attention. Montaigne est attaché à ce mode d'encadrement de la piété qui, outre qu'il évite la vulgarisation et profanation du sacré dans les boutiques, les rues, les salles d'auberge et les cuisines (tous lieux populaires...), a aussi pour avantage de laisser libres, laïcs et séculiers les lieux et moments non consacrés, en édifiant comme une digue contre l'invasion dévotionnelle et théologique su champ profane, favorisée par les réformateurs dont plus d'un trouve dans le texte sacré tel argument de théâtre ou tel exemple de grammaire. Ce que réproûve Montaigne en ces pages.

Sans plus s'arrêter aux gens du parti adverse, sa réprobation se manifeste avec une force toute particulière là où, au début de l'« Apologie », à grand renfort d'irréels qui courent sur plusieurs pages et donnent au propos vigueur et cohérence, il s'en prend à l'ensemble des chrétiens, tel un prédicateur tançant ses ouailles : « Nous devrions avoir honte, qu'és sectes

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 466. Dans une lettre qu'il écrit, en août 1584, au maréchal de Matignon, Montaigne use de la même antiphrase ironique pour dénoncer les agissements de certains habitants de Sainte-Foy, ville voisine de ses terres où il compte aussi des amis parmi les réformés : « Je trouvai près de céans que des gens de bien [braves gens] de la réformation de Sainte-Foy avaient tué un pauvre tailleur de cinquante ou soixante coups de ciseaux sans autre titre [but] que de lui prendre vingt sous et un manteau qui en vaut deux fois autant. » (*Montaigne manuscrit, op. cit.*, p. 679).

<sup>51</sup> *Ibid.*, I, 56, p. 338.

<sup>52</sup> *Ibid.*, I, 56, p. 339.

humaines il ne fut jamais partisan, quelque difficulté et estrangeté que maintinst sa doctrine, qui n'y conformast aucunement ses deportemens et sa vie : et une si divine et celeste institution ne marque les Chrestiens que par la langue. Voulez vous voir cela ? comparez nos moeurs à un Mahometan, à un Payen, vous demeurez tousjours au dessous : Là où au regard de l'avantage de nostre religion, nous devrions luire en excellence, d'une extreme et incomparable distance : et devoit on dire, sont ils si justes, si charitables, si bons ? ils sont donq Chrestiens. Toutes autres apparences sont communes à toutes religions : esperance, confiance, evenemens, ceremonies, penitence, martyres<sup>53</sup>. »

Tout le début du long chapitre dont cette citation est issue s'en prend ainsi aux soi-disant chrétiens qui prétendent être animés par la foi quand leur vie prouve le contraire. C'est sans doute parce que cette foi dont ils se réclament n'est pas une « foi vive<sup>54</sup> » :

Si nous tenions à Dieu par l'entremise d'une foy vive : si nous tenions à Dieu par luy, non par nous : si nous avons un pied et un fondement divin, les occasions humaines n'auroient pas le pouvoir de nous esbranler, comme elles ont : nostre fort ne seroit pas pour se rendre à une si foible batterie : l'amour de la nouvelleté, la contraincte des Princes, la bonne fortune d'un party, le changement temeraire et fortuite de nos opinions, n'auroient pas la force de secouër et alterer nostre croyance : nous ne la lairriions pas troubler à la mercy d'un nouvel argument, et à la persuasion, non pas de toute la Rhetorique qui fut onques : nous soustiendriions ces flots d'une fermeté inflexible et immobile [...] Si ce rayon de la divinité nous touchoit aucunement [quelque peu], il y paroistroit par tout : non seulement nos parolles, mais encore nos operations en porteroient la lueur et le lustre. Tout ce qui partiroit de nous, on le verroit illuminé de ceste noble clarté<sup>55</sup>.

Sous la salve des objections successives en mode contrefactuel se dessine un monde au moins désirable, peut-être même désiré par l'auteur, bref, un idéal chrétien.

## Tendresse et ferveur

On trouve dans les *Essais* des pages où l'auteur, quelle qu'ait été la qualité de sa foi, parle même de la religion chrétienne avec affection, sauf à considérer, au nom de préjugés interprétatifs et sans autre examen, que de tels passages sont toujours ironiques, ou bien qu'ils relèvent tous d'une maîtrise consommée de la rhétorique, entendue comme art de donner le change.

Ainsi de ce passage de l'« Apologie » où, me semble-t-il, Montaigne fait allusion à l'humanité de Jésus-Christ, vrai Dieu mais aussi vrai homme selon la théologie chrétienne :

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 462.

<sup>54</sup> C'est-à-dire une foi qu'incarne et manifeste la vie même du croyant. Dans « L'épithète *vive*, 'trompette evangelicque' de la foi », in *L'épithète et la connivence : écriture concertée chez les évangeliques (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005, p. 196 *sqq.*, Isabelle Garnier-Mathez voit dans ce qualificatif un marqueur, ou plutôt un « démarqueur » évangélique par rapport à l'enseignement scolastique (justification par les « œuvres », méritoires par elles-mêmes), mais aussi par rapport à la doctrine de Luther (justification par la « foi seule »). Montaigne use volontiers de l'épithète pour donner plus de force aux mots « foi » et « espérance ». Il rappelle d'autre part que, si belles soient-elles, les œuvres de Socrate et de Caton sont inutiles pour le salut, mais aussi que la « foi seule » ne sauve que si les œuvres ne la démentent pas.

<sup>55</sup> *Les Essais*, II, 12, p. 462.

« Il ne faut point faire barbe de foarre à Dieu (comme on dict) Si nous le croyions, je ne dy pas par foy, mais d'une simple croyance : voire (et je le dis à nostre grande confusion) si nous le croyions et cognoissions comme une autre histoire, comme l'un de nos compaignons, nous l'aimerions au dessus de toutes autres choses, pour l'infinie bonté et beauté qui reluit en luy : au moins marcheroit il en mesme reng de nostre affection, que les richesses, les plaisirs, la gloire et nos amis<sup>56</sup>. » Comme une autre histoire, profane, simplement humaine, sans qu'il soit nécessairement fait référence à la grande histoire, celle du salut chrétien... Il s'agit toujours, dans ce long réquisitoire, de dire aux chrétiens ou prétendus tels, qu'ils soient catholiques ou protestants, de quoi ils devraient avoir « honte » : ici, de ne pas aimer ce Jésus dont ils se réclament, au moins comme l'un de leurs amis. Avoir Jésus comme « compaignon » : on pense aux jésuites et à leur « société de Jésus ». Infinie « bonté et beauté » : l'idéal grec de l'homme en son absolue perfection... L'inflexion affective de cette évocation d'une amitié souhaitable avec l'homme Jésus n'est pas sans rappeler celle dont Montaigne fait preuve quand il évoque Estienne de La Boétie, son parfait ami.

Sous la charge polémique, dont les catholiques pourraient bien être cette fois la cible privilégiée, on trouve la même émotion à la fin de « Des prieres », dans ces lignes dont la parabole de l'enfant prodigue est sans doute l'intertexte :

Il semble, à la verité, que nous nous servons de nos prieres, comme d'un jargon, et comme ceux qui employent les paroles saintes et divines à des sorcelleries et effets magiciens : et que nous facions nostre compte que ce soit de la contexture, ou son, ou suite des motz, ou de nostre contenance, que depende leur effect. Car ayans l'ame pleine de concupiscence, non touchée de repentance, ny d'aucune nouvelle reconciliation envers Dieu, nous luy allons presenter ces parolles que la memoire preste à nostre langue : et esperons en tirer une expiation de nos fautes. Il n'est rien si aisé, si doux, et si favorable que la loy divine : elle nous appelle à soy, ainsi fautiers et detestables comme nous sommes : elle nous tend les bras, et nous reçoit en son giron, pour vilains, ords [sales], et bourbeux, que nous soyons, et que nous ayons à estre à l'advenir. Mais encore en recompense, la faut-il regarder de bon œil : encore faut-il recevoir ce pardon avec action de graces : et au moins pour cet instant que nous nous adressons à elle, avoir l'ame desplaisante de ses fautes, et ennemie des passions qui nous ont poussé[s] à l'offencer<sup>57</sup>.

Parce que la Justice divine, toute de miséricorde, a *déjà* pardonné, l'action de grâces est peut-être la seule prière que Montaigne se permet, la prière de demande étant quant à elle rendue presque inutile à ses yeux quand on dispose du « Notre Père », car il « dit tout ce qu'il faut ». Ces lignes ne dépareraient pas dans un ouvrage de dévotion. Il me semble pour le moins hasardeux de les attribuer à une volonté de simulation ou à la seule éloquence.

Plus que tout autre, le dernier chapitre des *Essais* est emprunt de ferveur, du moins dans les toutes dernières pages du livre : « Pour moy donc, j'ayme la vie, et la cultive, telle qu'il à pleu a Dieu nous l'octroyer [...] J'accepte de bon cœur et recognoissant, ce que nature a faict pour moy : et m'en aggree et m'en loue. On faict tort à ce grand et tout puissant donneur, de refuser son don, l'annuller et desfigurer, tout bon, il a faict tout bon<sup>58</sup>. » L'auteur distingue *Deus* et

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 464. Voir A. Legros, « “Comme une autre histoire...” : Montaigne et Jésus-Christ », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 58, 1996-3, p. 577-596.

<sup>57</sup> *Ibid.*, I, 56, p. 344.

<sup>58</sup> *Ibid.*, III, 13, p. 1163-1164.

*Natura*, mais à peine. Sa religion, c'est d'abord la vie pleine et entière, humainement vécue, corps et esprit conjoints, dans les plaisirs comme dans les douleurs, puis, étroitement associée, la reconnaissance envers Dieu du don gracieux de cette vie d'homme. On pourrait même aller jusqu'à parler, paradoxalement, d'une « spiritualité » de Montaigne, si l'on entend par ce mot une disposition de l'esprit qui, loin de s'éloigner du corps et des plaisirs qu'il peut donner, lui accorde au contraire une place de premier plan dans une dévotion centrée sur l'attention à l'ici et maintenant d'une vie humainement vécue : « Les autres sentent la douceur d'un contentement, et de la prospérité : je la sens ainsi qu'eux : mais ce n'est pas en passant et glissant. Si [Aussi] la faut-il estudier, savourer et ruminer, pour en rendre graces condignes à celuy qui nous l'ottroye<sup>59</sup>. »

« Ottroyer », de nouveau, c'est-à-dire autoriser, accorder. Le Dieu de Montaigne permet la jouissance du corps qu'il a créé tel qu'il est. C'est même un devoir de piété que d'accepter ce don et d'en jouir pleinement. Sans méconnaître la figure proprement divine de Jésus-Christ souffrant offerte à la dévotion chrétienne, c'est la voix du poète Horace que l'auteur emprunte pour adresser, dans les dernières lignes des *Essais*, une ultime prière à... Apollon, au nom de la liberté qu'il revendique de parler de Dieu dans la langue des poètes : « la vieillesse a un peu besoin d'estre traictee plus tendrement, Recommandons la à ce Dieu, protecteur de santé et de sagesse : mais gaye et sociale : *Frui paratis et valido mihi / Latoe dones, et precor integra / Cum mente, nec turpem senectam / Degere, nec Cythara carentem* [Accorde-moi, je t'en prie, fils de Latone, de jouir, sain de corps et d'esprit, des biens mis à ma disposition, et de ne pas traîner une vieillesse honteuse et privée de cythare]<sup>60</sup>. » De la musique avant toute chose, et de la sociabilité ! Apollon est ici plus humain que solaire et divin, mais le Soleil lui-même, à la faveur d'une longue citation du catholique Ronsard, est déclaré ailleurs digne de la ferveur des hommes, donc de celle de Montaigne :

De celles [ces pensées] ausquelles on a donné corps comme la necessité l'a requis, parmi ceste cecité universelle, je me fusse, ce me semble, plus volontiers attaché à ceux qui adoroient le Soleil, *la lumiere commune, / L'œil du monde : et si Dieu au chef porte des yeux, / Les rayons du Soleil sont ses yeux radieux [...]* D'autant qu'outre ceste sienne grandeur et beauté, c'est la piece de ceste machine, que nous descouvrons la plus esloignée de nous : et par ce moyen si peu cognüe, qu'ils estoient pardonnables, d'en entrer en admiration et reverence<sup>61</sup>.

C'est, dit l'auteur, affaire de « style ». S'il revient aux théologiens d'écrire selon le « parler divin » (et ils devraient, selon lui, s'y tenir), il est permis aux « humanistes » (première occurrence de ce mot en français<sup>62</sup>) de se contenter du « dire humain » pour exprimer la même ferveur : « le dire humain a ses formes plus basses, et ne se doit servir de la dignité, majesté, regence, du parler divin. Je luy laisse pour moy, dire, *verbis indisciplinatis* [avec les mots de tout le monde], fortune, destinée, accident, heur, et malheur, et les Dieux, et autres frases

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, III, 13, p. 1162.

<sup>60</sup> *Ibid.*, III, 13, p. 1166-1167.

<sup>61</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 542-543. Non sans paradoxe, le commentaire de Montaigne précise que si le Soleil peut être un symbole de la divinité, c'est en raison de son éloignement, qui en fait une image fréquente et très recevable, car à notre portée, de cette absolue transcendance de Dieu que l'auteur ne manque jamais de rappeler à ceux qui pensent pouvoir le réduire à leurs raisonnements et à leurs conjectures.

<sup>62</sup> *Ibid.*, I, 56, p. 341 : « il se voit plus souvent cette faute, que les Theologiens escrivent trop humainement, que cett'autre, que les *humanistes* escrivent trop peu theologalement ».

[vocables], selon sa mode<sup>63</sup>. » Le pont qui est jeté, à la faveur des vers d'Horace, entre le resplendissant dieu solaire des païens et le Dieu sauveur des chrétiens pourrait bien désigner au lecteur celui à qui s'adresse la dévotion, « non cléricale, laïque, mais toujours très-religieuse » de Montaigne : un Dieu en quelque sorte revisité ou restauré, qui aime l'homme au point, non seulement de le sauver dans l'autre monde, mais encore de se réjouir de le voir vivre ici-bas une vie heureuse dans la réconciliation de l'âme et du corps.

Est-ce à dire que Montaigne blâme ceux qui, moines, religieux ou autres gens pieux, empruntent une toute autre voie que la sienne ? Certes non :

Je ne touche pas icy, et ne mesle point à ceste marmaille d'hommes que nous sommes, et à ceste vanité de desirs et cogitations, qui nous divertissent, ces ames venerables, eslevees par ardeur de devotion et religion, à une constante et consciencieuse meditation des choses divines, lesquelles preoccupans [anticipant] par l'effort d'une vive et vehemente esperance, l'usage de la nourriture eternelle, but final, et dernier arrest des Chrestiens desirs : seul plaisir constant, incorruptible : desdaignent de s'attendre à nos necessiteuses commoditez, fluides et ambiguës : et resignent facilement au corps, le soin et l'usage, de la pasture sensuelle et temporelle. C'est un estude privilegé<sup>64</sup>.

*Noli me tangere!* Le travail stylistique de ces lignes (assonances, allitérations, homéotéleutes, groupes binaires et ternaires, accumulation, précision théologique des vocables...) interdit, selon moi, de repousser un tel hommage du revers de la main, comme on le fait souvent<sup>65</sup>.

Ces « ames venerables », à défaut de vouloir les imiter ou les rejoindre durant cette vie, Montaigne dit ailleurs qu'il les tient en particulière considération pour le choix d'une solitude ou retraite plus totale, et somme toute plus heureuse, que celle, provisoire et calculée, d'un Cicéron ou d'un Pline affamés de gloire posthume :

Il semble, que ce soit raison, puis qu'on parle de se retirer du monde, qu'on regarde hors de luy. Ceux-cy ne le font qu'à demy. Ils dressent bien leur partie [prennent la pose], pour quand ils n'y seront plus : mais le fruit de leur dessein, ils pretendent le tirer encore lors, du monde, absens, par une ridicule contradiction. L'imagination de ceux qui par devotion, cherchent la solitude ; remplissants leur courage, de la certitude des promesses divines, en l'autre vie, est bien plus sainement assortie. Ils se proposent Dieu, object infini en bonté et en puissance. L'ame a dequoy y rassasier ses desirs, en toute liberté. Les afflictions, les douleurs, leur viennent à profit, employées à l'acquest d'une santé et resjouissance eternelle. La mort, à souhait : passage à un si parfaict estat. L'aspreté de leurs regles est incontinent [aussitôt] applanie par l'accoustumance : et les appetits charnels, rebutez et endormis par leur refus : car rien ne les entretient que l'usage et l'exercice. Cette seule fin, d'une autre vie heureusement immortelle, merite loyalement que nous abandonnions les commoditez et douceurs de cette vie nostre. Et qui peut embraser son

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, même page. Voir A. Legros, « Les 'ombrages' de Montaigne et d'Augustin », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 55/3, p. 547-563.

<sup>64</sup> *Ibid.*, III, 13, p. 1165.

<sup>65</sup> Il arrive ainsi qu'on interprète à contresens cette ultime et solennelle déclaration au nom de ce qui la précède : une raillerie à l'égard de ceux qui, assis devant un mets appétissant, dédaignent leur assiette pour des échanges philosophiques (on pense aux différents « banquets » : Platon et Athénée...). Voir A. Legros, « 'Entre nous...' et réponse de Sylvia Giocanti », *Bulletin de la Société Internationale des Amis de Montaigne* 51, 2010, p. 81-93.

ame de l'ardeur de cette vive foy et esperance, reellement et constamment, il se bastit en la solitude, une vie voluptueuse et delicieuse, au delà de toute autre sorte de vie<sup>66</sup>.

Mais qui, au juste, « peut embraser son âme » à ce point ? Montaigne lui-même ? Non, selon toute vraisemblance (sinon, dit-il, « je ne m'essaierois pas »). Un merveilleux *lapsus*, ou bien jeu de mots volontaire, l'avoue avec les mots de l'Évangile : « Si nous avions une seule goutte de foy, nous remunerions les *montaignes* de leur place, dict la sainte parole<sup>67</sup>. » Quelques lignes plus loin, on rencontre ce lucide constat : « Les uns font accroire au monde, qu'ils croyent ce qu'ils ne croyent pas. Les autres en plus grand nombre, se le font accroire à eux mesmes, ne sachants pas penetrer que c'est que croire<sup>68</sup>. » L'auteur n'appartient ni à la première catégorie des faux dévots et des nicodémites, ni sans doute à la seconde, car lui sait bien ce que c'est que croire : « Le neud qui devoit attacher nostre jugement et nostre volonté, qui devoit estreindre nostre ame et joindre à nostre Createur, ce devoit estre un neud prenant ses repliz et ses forces, non pas de noz considerations, de noz raisons et passions, mais d'une estreinte divine et supernaturelle, n'ayant qu'une forme, un visage, et un lustre, qui est l'autorité de Dieu et sa grace<sup>69</sup>. »

Montaigne, selon toute apparence, n'a pas reçu, du moins en ces temps où il pouvait encore écrire, le don de la « foi vive ». Il n'en a pas pour autant étouffé le désir si l'on en croit le récit par ouï-dire qu'Estienne Pasquier fera plus tard de ses derniers instants : « il fit dire la Messe en sa chambre ; et comme le Prestre estoit sur l'eslevation du *Corpus Domini*, ce pauvre Gentilhomme s'eslance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lict, les mains jointes : et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu. Qui fut un beau miroir de l'intérieur de son Ame<sup>70</sup>. » Faut-il à tout prix mettre en doute ce récit, plus touchant encore qu'édifiant, qui s'accorde si mal à l'image qu'on se fait souvent d'un Montaigne irrégulier ?

Chez Montaigne, loin d'être une disposition vicieuse de l'esprit, l'hédonisme bien compris et bien tempéré fait plus que bon ménage avec une foi chrétienne qu'il ne peut porter à ce point d'incandescence où l'âme n'a d'autre objet que le ciel, mais qui le conduit au moins à la gratitude et à l'action de grâces pour la vie d'ici-bas, vie d'homme à défaut d'être vie de saint. Tiédeur, diront certains, à la suite des Messieurs de Port-Royal. Ferveur plutôt, mais laïque, comme il convient à des « âmes de commune sorte » en toute humilité.

Alain Legros<sup>71</sup>

CESR, Université de Tours

---

<sup>66</sup> *Les Essais*, I, 37 (38), p. 249-250. Coïncidence des opposés (christianisme, épicurisme) : cette ascèse-là est aussi *voluptas*, et au plus haut degré. Langue de feu pour en parler : « embraser », « ardeur »...

<sup>67</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 462-463.

<sup>68</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 463. Voir à ce propos la mise au point d'André Tournon, « Que c'est que croire », dans *La question de Dieu*, *op. cit.*, p. 163-181.

<sup>69</sup> *Ibid.*, II, 12, p. 467. Nous sommes ici au cœur de la question de « l'attachement » religieux véritable et plénier (voir *supra*, n. 2) : il ne peut être qu'une « étreinte », et cette étreinte dépend de Dieu.

<sup>70</sup> Selon Olivier Millet, *La première réception des Essais de Montaigne (1580-1640)*, Paris, H. Champion, 1995, p. 148.

<sup>71</sup> Auteur, entre autres articles sur un thème apparenté, de « L'essai selon Montaigne : un droit à l'erreur théologique », in O. Guerrier (éd.), *L'erreur chez Montaigne*, *Bulletin de la Société Internationale des Amis de Montaigne* 62, 2015/2, p. 71-86 (en ligne sur Canal U) et de « On Faith & Religion », in Ph. Desan (éd.), *The Oxford Handbook of Montaigne*, Oxford University Press, 2016, chap. 28, p. 525-543.